

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CITOYENNETÉ



Budget participatif À vous d'inventer, à nous de réaliser

Saint-Germain-en-Laye lance son premier budget participatif du 16 avril au 31 mai 2021. Cette démarche va permettre d'associer encore davantage les citoyens à la décision publique, en allouant une enveloppe à la réalisation de projets déposés par les citoyens et choisis par eux.

Particulièrement sensible à l'action comme à la participation citoyenne, la Ville a déjà mis en place des conseils de quartier, des conseils municipaux pour les écoliers, collégiens et lycéens, et des conseils consultatifs et thématiques (santé, développement durable, numérique, commerce & attractivité, Fourqueux), constitués de citoyens dont l'expertise dans leur domaine professionnel permettent d'échanger, d'accompagner et de co-construire la Ville demain.

Le lancement du budget participatif participe de cette ambition en associant les habitants à la décision publique sur des projets concrets ; en les sensibilisant au processus de décision publique ; en réinventant ensemble la participation citoyenne et enfin, en les impliquant directement dans la vie de la cité.

La Ville a fait le choix d'impliquer tous les habitants de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye qui le souhaitent dès 10 ans, individuellement ou collectivement (association par exemple).

Les critères de sélection sont simples : être un projet d'intérêt général, rentrer dans le cadre du budget d'in-

vestissement de la commune et relever des compétences de la ville, c'est-à-dire hors forêt (ONF) et parc du château (ministère de la Culture).

La majorité de la démarche s'effectue en ligne sur une plateforme dédiée (<https://jeparticipe.saintgermainenlaye.fr>), ou en remplissant des formulaires papier mis à disposition dans trois sites municipaux (hôtel de ville, centre administratif et mairie déléguée de Fourqueux).

Une fois les projets déposés par les citoyens et déclarés réalisables par les services municipaux, l'ensemble des administrés peut voter pour sa proposition préférée. Les projets choisis ou lauréats sont ensuite annoncés sur la plateforme numérique, dans le journal de Saint-Germain-en-Laye, via les newsletters de Fourqueux et Saint-Germain-en-Laye, sur l'application mobile de la ville et sur la page « Citoyenneté » du site de la ville comme sur les réseaux sociaux et présentés en conseil municipal.

Un calendrier en 4 étapes

- > Appel à idées et dépôt des projets :
16 avril - 31 mai
- > Analyse de faisabilité par les services :
1^{er} juin - 31 août
- > Vote en ligne des projets par les citoyens :
1^{er} - 29 septembre
- > Annonce des lauréats et début des réalisations :
à compter d'octobre

Directrice de cabinet

Sandrine FUSIN
sandrine.fusin@saintgermainenlaye.fr
01 30 87 22 14

Responsable de la communication

Nathalie GRÉGOIRE
nathalie.gregoire@saintgermainenlaye.fr
01 30 87 20 83



www.saintgermainenlaye.fr